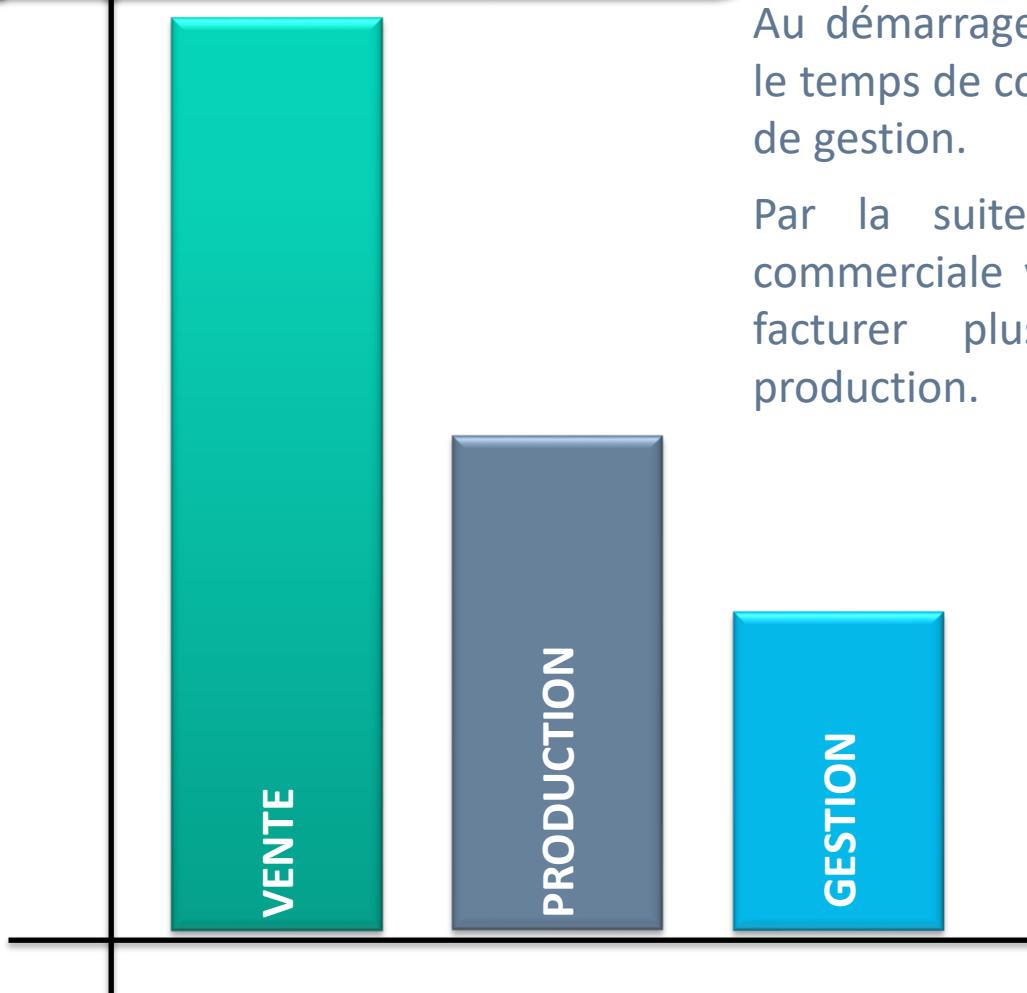


Réunion d'information Crédit/Reprise d'Entreprise

#2 - Zoom Règlementation

- **Les activités artisanales soumises à qualification :**
 - Boucherie, Charcuterie, Boulangerie, Pâtisserie, Réparation automobile, Coiffure, Esthétique, BTP...
 - Attestation de qualification obligatoire
- **Les activités réglementées :**
 - Taxi, Bar-Restaurant, Transport...
 - Obligations : licences, capacités, formation hygiène, permis...
- **Pour toutes les activités artisanales :**
 - **Disparition de l'obligation du stage de Préparation à l'Installation pour les artisans**
 - Formations thématiques (numériques, commerciales)..
 - Formations courtes (2 jours) se substituant au SPI (micro, régimes réels)

#3 - Le Quotidien du chef d'entreprise



Au démarrage, ne négligez pas le temps de commercialisation et de gestion.

Par la suite, votre efficacité commerciale vous permettra de facturer plus de jours de production.

#4 – Approche de Marché

Le Produit/Service

C'est ce que vous produisez et vendez,
il a des caractéristiques techniques,
esthétiques, pratiques...

Les Clients

C'est la cible de votre produit/service.
Ils ont des besoins, des attentes, des
motivations d'achat et des contraintes

Offre =

produit + cible + prix + argument + distribution

L' Environnement

C'est le contexte : ce qui peut favoriser
votre produit/service ou freiner son
développement (la réglementation, la
mode, l'évolution technologique...)

Les Concurrents

Leurs produits/services satisfont les
mêmes besoins clients que le vôtre.
Ils ont des avantages concurrentiels sur
vous .

**Le But de cette approche est de déterminer
le chiffre d'affaires prévisionnel et le coût des ressources à mobiliser**

#4 – Approche de Marché

Où trouver l'information ?



Données Macro-économiques



Données Micro-économiques

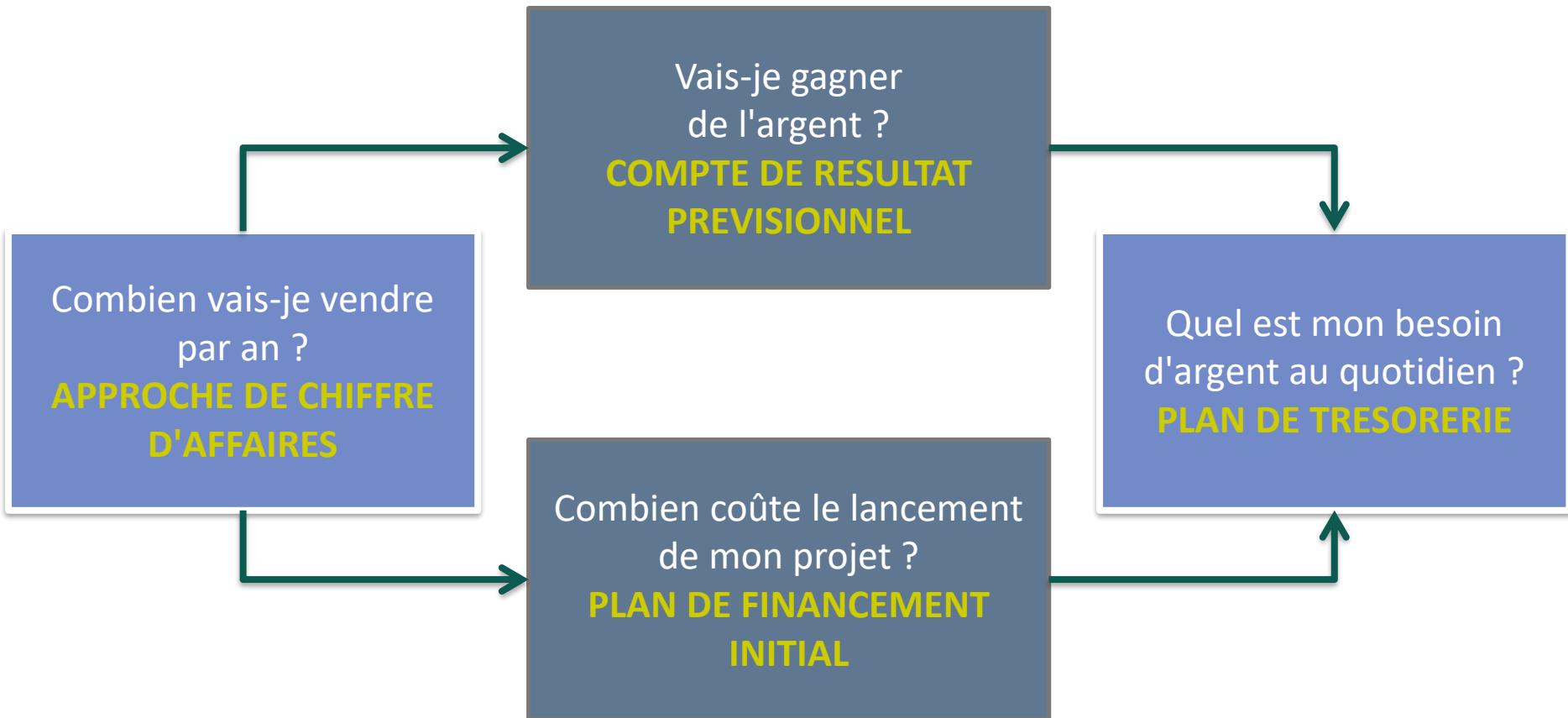


Enquêtes de terrain



Données professionnelles

#5 - Chiffrer son projet



#5 - Chiffrer son projet

Plan de financement initial TTC

Besoins		Ressources	
<i>Frais d'établissement</i>	1 000	Apports personnels	10 000
<i>Matériels / Véhicules</i>	15 000	Emprunt	20 000
<i>Travaux du local</i>	7 000		
<i>Cautions</i>	2 000		
Total	25 000	Financement TVA	4600
<i>Stock départ</i>	1 000		
<i>Besoin en trésorerie</i>	4 000		
Total	5 000		
TVA récupérable	4600		
Total des besoins	34600	Total des ressources	34600



Un apport d'au moins
30% est indispensable

Total des besoins - Apports personnels = Besoin d'emprunt

#5 - Chiffrer son projet

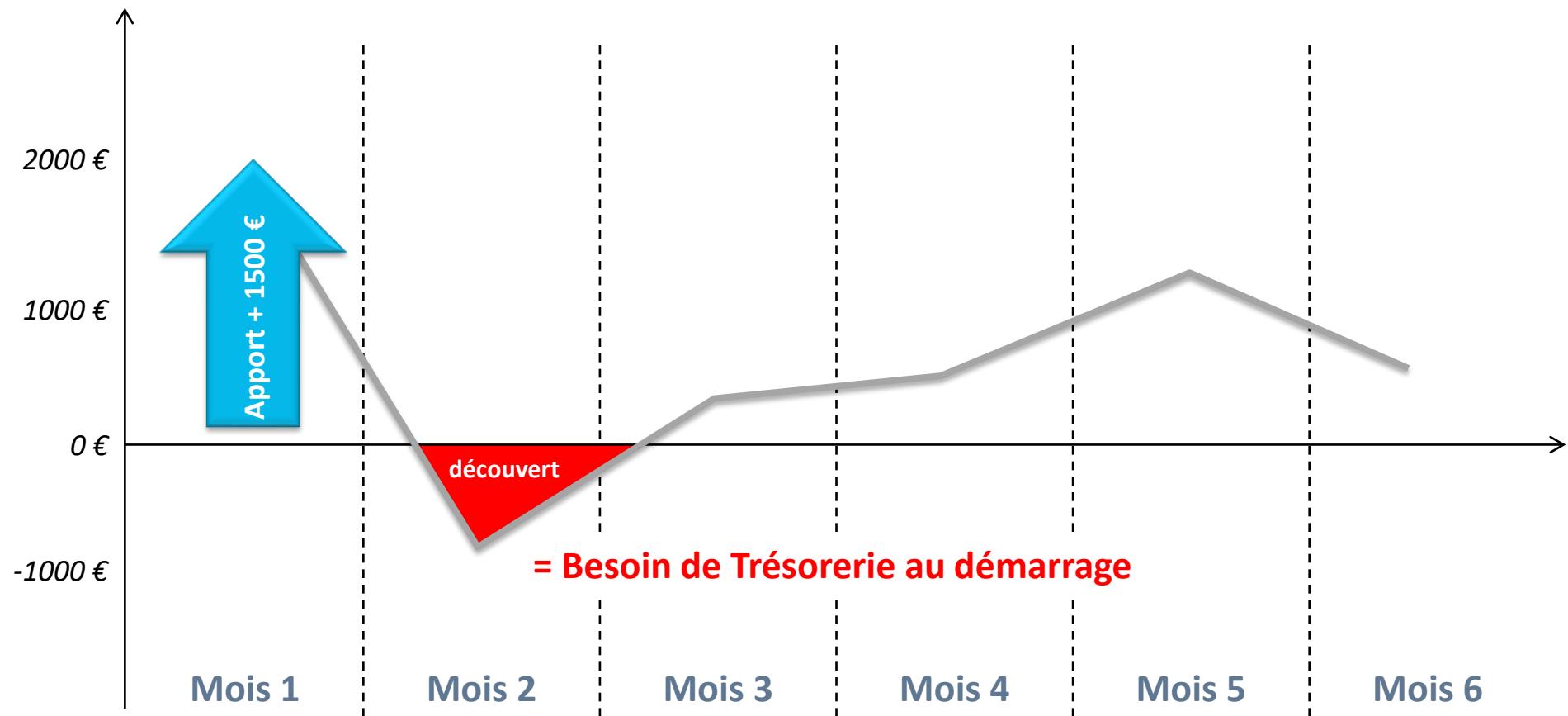
Compte de résultat prévisionnel HT – sur 3 ans

Chiffre d'Affaires	80 000
Charges variables	
- Achats de marchandises/matières 1 ^{ère}	20 000
Charges fixes	
- Services extérieurs (téléphone, élec., expert comptable...)	10 000
- Salaires et charges sociales / Impôts et taxes	30 000
- Amortissement des investissements	4 000
- Intérêts d'emprunt et agios	2 000
= Résultat	14 000

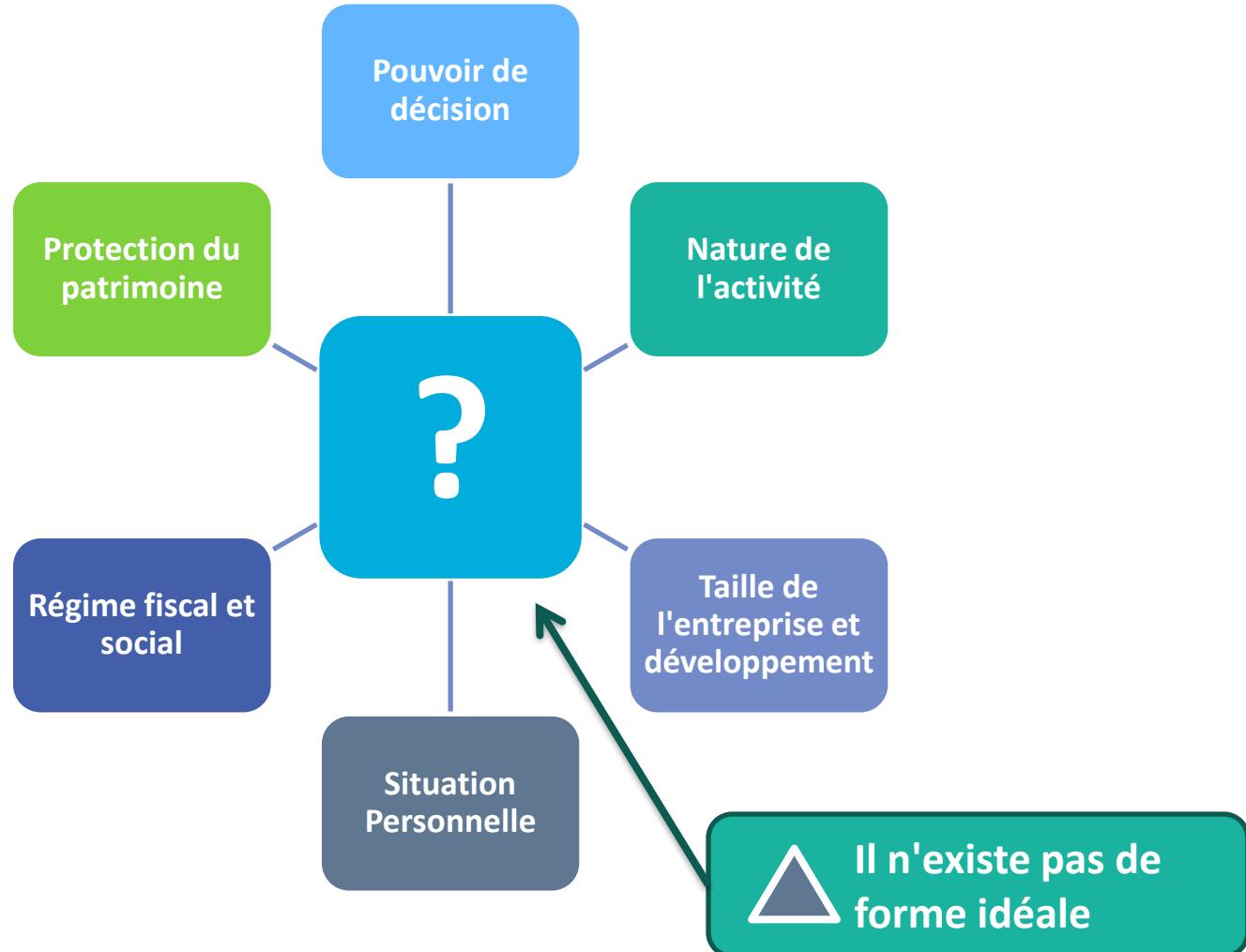
Bénéfice si Résultat > 0 / Perte si Résultat < 0

#5 - Chiffrer son projet

Plan de trésorerie TTC Solde du compte bancaire



#6 - Choix Juridiques



#6 - Choix Juridiques



CCI LYON MÉTROPOLE
Saint-Etienne Roanne

	Forme juridique	Nb d'associés	Que protège-t-on ?	Capital ?	Avantages -Inconvénients
Personnes physiques	EI	1	Résidence principale de droit	Pas de capital	Formalisme très simple mais risque sur les biens personnels - Coût de constitution et fonctionnement faible
	EIRL	1	Tout sauf patrimoine professionnel	Déclaration d'affectation du patrimoine	Formalisme plus complexe – protection des biens personnels. Possibilité d'option pour l'impôt sur les sociétés.
	EURL - SARLU	1	Patrimoine personnel		
Personnes morales	SARL	2 à 100	Patrimoine personnel	Capital social – pas de montant minimum mais il est recommandé de fixer un montant significatif	Formalisme plus lourd que le nom propre et coût de constitution et de fonctionnement plus important. Mais une protection du patrimoine personnel et possibilité de faire évoluer la taille de la structure. Choix de la fiscalité (IR ou IS)
	SASU	1	Patrimoine personnel		
	SAS	2 à l'infini	Patrimoine personnel		

#7 – Régimes Sociaux et Fiscaux



CCI LYON MÉTROPOLE
Saint-Etienne Roanne

<u>SOCIAL</u>	Régime des indépendants (ex-SSI)	Régime général
Qui est concerné?	EI, EIRL, EURL, SARLmaj	SARLmin, SASU, SAS
Quel risque est couvert ?	Maladie, vieillesse, famille – chômage non couvert	Maladie, vieillesse, famille – chômage non couvert
Quel coût ?	43 % du revenu sauf micro entrepreneur	17 à 20 % de cotisations salariales 40 à 45 % de cotisations patronales
Quelles spécificités ?	Acompte provisionnel avec régularisation (pas de fiche de paie) – cotisations minimum annuelles	Paiement trimestriel en fonction de la rémunération effective
Quelle assiette ?	Bénéfice réel (IR) ou rémunération prélevée (IS)	

<u>FISCAL</u>	Micro-entreprise	Réel (normal ou simplifié)
Conditions	CA < 176200 € pour l'achat/revente CA < 72500 € pour la prestation de services	Réel Simplifié : CA < 247000 € pour achat revente CA < 818000 € pour prestation de services Réel normal au delà
Calcul du bénéfice	- 29 % du CA en Achat revente - 50 % du CA en prestation	Bénéfice réel
Obligations comptables	Tenue de livres de recettes et dépenses	Obligations d'une comptabilité complète
TVA	Franchise en base de TVA (34400 € ou 85800€) – TVA sur option possible	Soumis à TVA

#7 - Implantation

Chez soi

- Autorisations
- Conditions
- Réglementation

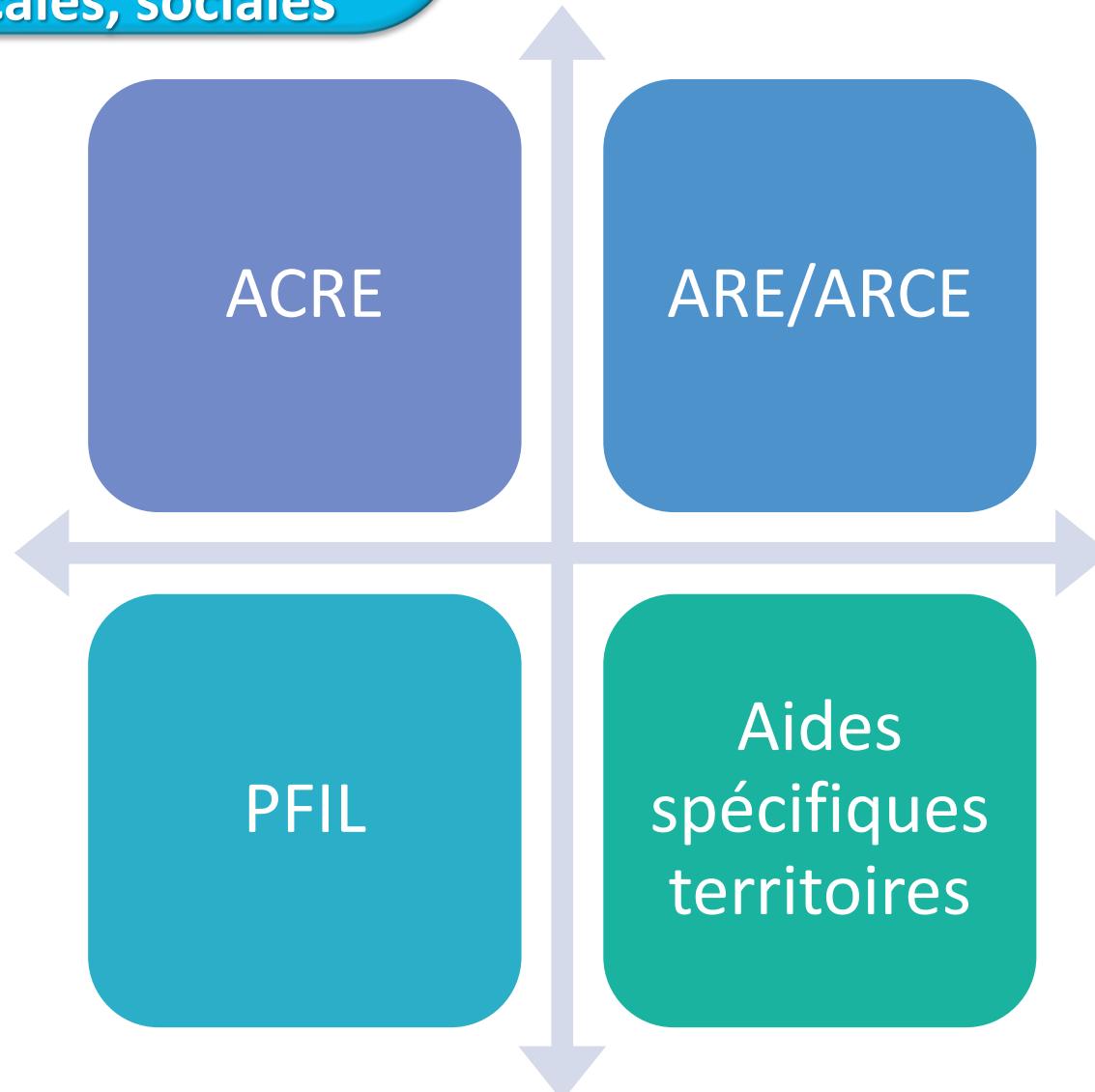
Hébergement et
Accompagnement

- Pépinière d'entreprises
- Coop d'activité et d'emploi

Dans mon local

- Emplacement
- Bail
- Normes

#8 - Les Aides financières, fiscales, sociales



#9 - Démarrer

CFE ou Centre de Formalités des Entreprises

Guichet Unique pour déposer votre dossier de création ou reprise d'entreprises

CCI

Commerçant, Services à caractère commercial

CMA

Artisans, BTP, Coiffeurs, Alimentaire, Esthétique, Taxi...

URSSAF

Professions libérales

Ch. Agri

Activités à caractère agricole (forêt, paysage...)

STRUCTURES d'APPUIS/RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES



Fibois 69

Informations sur les métiers, les entreprises, aide à l'installation et au montage de dossiers de subvention (matériel).

STRUCTURES d'APPUIS/RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES



Informations et accompagnement pour l'installation
agricole (PAI)

<https://www.youtube.com/watch?v=Efb2bRQXSoU&pp=QAA%3D>

STRUCTURES d'APPUIS/RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES



Incubateur de projets sociaux et solidaires,
avec un programme sur le territoire.

RoNALPIA

entreprendre
pour les fragilités

L'INCUBATEUR DE TERRITOIRE OUEST
LYONNAIS



«Nous rêvons d'un monde où ceux qui entreprennent au service des fragilités sont encouragés pour le faire, au cœur des territoires. »



Une association
de loi

1901

Une équipe de
15
permanents

9
programmes
d'accompagnements
gratuits pour les
entrepreneurs sociaux

259

Effectif
cumulé



80

partenaires
financiers et
opérationnels



3 antennes
métropolitaines



3 incubateurs
de territoire



sont toujours
en activité





Le programme Incubation Territoire

Aurélie du Besset & Vincent Pierre fondateurs du Domaine de l'Aube.

➤ **Un accompagnement individuel et collectif pour lancer son activité au cœur des territoires**

Les objectifs

- **Consolider** son projet stratégique et son positionnement sur le long terme
- Intégrer **l'impact** territorial au cœur de son projet
- Renforcer son **ancrage local** et tester son modèle économique
- Disposer d'un **prévisionnel** et plan d'action pour lancer efficacement son activité
- Bénéficier d'un accompagnement **personnalisé**
- Profiter d'une **communauté** d'entrepreneurs pour sortir de l'isolement et faire grandir son projet plus vite

Avec concrètement

8 journées de formations collectives

18 heures d'accompagnement individuel

Des sessions de codéveloppement

Un accès privilégié à l'écosystème local

L'accès à la communauté Ronalpia (165 entreprises sociales)

Les 3 phases du programme



**Un suivi individuel de proximité
Un accès régulier à la communauté Ronalpia**



VOTRE CONTACT

➤ **Guylène Derrien**
Responsable Incubateur Territoire Ouest Lyonnais
06 50 95 72 97
guylene.derrien@ronalpia.fr



Le programme Incubation Territoire de Ronalpia est cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du Fonds Social Européen

SUIVRE NOS ACTUALITES



RONALPIA
entreprendre
pour les fragilités

MERCI DE VOTRE ATTENTION



Ingrid GAUDIN
Responsable d'Antenne

Syndicat de l'Ouest Lyonnais
25 Chemin du Stade - 69670 VAUGNERAY
Mobile : 06 45 68 21 07 – Email : gaudin@rdi.asso.fr

Siège RDI
2, place André Latarjet – 69008 Lyon
Tél : 04 37 28 68 68 – www.rdi.asso.fr

François-Dominique RENAUD - Conseil Proximité Limonest
Direction Entrepreneuriat, Commerce et Proximité

CCI LYON METROPOLE Saint Etienne Roanne
411, allée des Noisetiers
69760 Limonest
Tél. 04.72.40.82.56 – 06.63.34.97.70 – Email : f.renaud@lyon-metropole.cci.fr
www.lyon-metropole.cci.fr



Jean-Charles CHAPUIS – Chargé de développement économique
Chambre de métiers - Agence Givors

Pôle LYVE 04.72.40.82.56 – 321 Avenue Georges Charpak 69700 GIVORS
Tél. 04 72 49 22 35 – Email : jc.chapuis@cma-lyon.fr
www.cma-lyon.fr

RNALPIA

entreprendre
pour les fragilités



Guylène DERRIEN

Responsable Incubateur Territoire Ouest Lyonnais
06 50 95 72 97
guylene.derrien@ronalpia.fr

Philippe BONNET

Chargé mission emploi Entreprise et Stratégie
04 78 19 61 32
06 75 09 23 79

Chambre d'agriculture du Rhône
18 avenue des Monts d'Or
69890 LA TOUR DE SALVAGNY

Douglas MARTIN

FIBOIS 69
04 74 67 21 93 – contact@fibois69.org
210 Bd Vermorel - 69400 Villefranche Sur Saône
www.fibois69.org

Les partenaires du forum :



Auvergne
Rhône-Alpes
Énergie Environnement

